

Conseil du 6^e Arrondissement

Séance du lundi 28 septembre 2026

Vœu relatif à la protection contre les fortes chaleurs des habitants de la résidence Paris Habitat située 4-14, rue Dupin

Considérant la multiplication des épisodes caniculaires à Paris et leurs conséquences sanitaires, notamment pour les personnes les plus vulnérables ;

Considérant que la résidence Paris Habitat située 4-14, rue Dupin, comprenant 119 logements, est dépourvue de volets et que l'exposition de certaines façades entraîne une forte surchauffe estivale des appartements ;

Considérant que le Plan Climat Air Énergie de Paris 2024-2030 reconnaît que les protections solaires extérieures sont le moyen le plus efficace et le plus sobre afin de limiter la surchauffe des bâtiments et prévoit un « plan volets et occultation » ;

Considérant que Paris Habitat est responsable de l'entretien et de l'amélioration de son patrimoine et que la Ville de Paris définit et finance la politique de rénovation climatique du parc social ;

Sur la proposition du Maire du 6^e arrondissement, le Conseil du 6^e arrondissement émet le vœu que :

Paris Habitat réalise rapidement un diagnostic thermique et technique de la résidence ;

Chiffre un projet d'installation de volets roulants ou de protections solaires qui soit présenté au Conseil du 6^eème et aux représentants des locataires ;

la Ville de Paris mobilise les financements nécessaires afin que les logements les plus exposés soient équipés prioritairement avant l'été 2027.